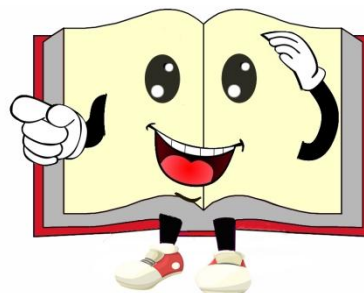




LIBRIUS  
Mascotte des animations « jeunesse »  
pendant le festival



# Règlement

## Concours de dessins pour enfants

### Article 1

L'association « L'Écriture prend le large » dans le cadre du prochain Festival littéraire et Artistique de THENAC(17) qui se déroulera du 23 au 25 mars 2018 organise un concours de dessin en vue de réaliser un carnet de quatre « Timbramoï ». Le thème du concours s'appuie sur le thème général du Festival « *PLANÈTE BLEUE* », et se formule : « *Les enfants vivent en protégeant la Planète Bleue* »<sup>i</sup>. Ce concours est ouvert du 1er septembre 2017 au 19 février 2018. Aucun dessin ne sera accepté après cette date.

### Article 2

Le concours de dessin est ouvert aux enfants de 8 à 14 ans. Un seul dessin sera accepté par enfant. **La participation financière se limite à deux timbres « lettre prioritaire » validité permanente ou faciale équivalente, pour lettre de 20gr**, à joindre au dessin et au bulletin de participation<sup>ii</sup>. Tout envoi non accompagné de ces deux timbres ne sera pas présenté à la décision du jury.

### Article 3

Les dessins doivent être réalisés sur du papier dessin 120gr minimum, **format A4<sup>iii</sup>**, paysage EXCLUSIVEMENT. Tout autre format et mise en page ne seront pas présentés à la décision du jury. Les techniques graphiques sont libres.

### Article 4

Une fiche d'inscription doit accompagner chaque dessin. Doivent obligatoirement y figurer le **NOM**, le **PRENOM**, **L'ADRESSE** et l'âge du participant, sa classe et le nom de son école, et (si possible) une adresse mail (aussi appelée « **COURRIEL** ») et/ou un n° de téléphone. Aucune information ne doit figurer côté dessin. Le formulaire et le dessin non plié doivent être envoyés (ou déposés) avant le 19 février 2018 par courrier à l'adresse suivante : Didier DEBRAY 15 Rue de la République 17460 THENAC

### Article 5

Le jury sera composé de plusieurs membres de l'Association.

### Article 6

Les dessins seront présentés anonymement au jury et seront classés selon leur qualité artistique, la richesse de l'imaginaire et leur pertinence par rapport au thème. Le jury déterminera les dessins qui seront exposés pendant le Festival Littéraire et Artistique « Quand l'écriture prend le large » qui se déroulera du 23 au 25 mars 2018. Les gagnants seront obligatoirement exposés.

### Article 7

Ce concours est doté de 4 prix<sup>iv</sup>. Les quatre enfants dont le dessin aura été primé, recevront un exemplaire du carnet « Timbreamoï ».

### Article 8

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 1<sup>o</sup> septembre 2017 : ouverture du concours
- 19 février 2018 : clôture de la remise des dessins
- 20~26 Février 2018 : réunion du jury , classement des dessins, information des candidats

- 24 mars 2018 : remise officielle des prix, en présence du jury et des gagnants lors du Vin d'honneur organisé pendant le Festival
- 23 au 25 mars 2018 : exposition des dessins durant toute la durée du Festival
- expéditions des lots aux gagnants

### **Article 9**

L'envoi d'un dessin inclut automatiquement l'accord d'utilisation dudit dessin par l'association pour la réalisation d'un timbre en cas de sélection. Les dessins, en principe, ne seront pas retournés aux participants. Les œuvres resteront la propriété de l'Association. L'Association se réserve le droit d'insérer son logo sur les timbres imprimés.

Cependant, si des enfants souhaitent qu'on leur retourne leur dessin, il est demandé que l'envoi initial inclue une enveloppe timbrée.

### **Article 10**

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise. Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

### **Article 11**

Le jury se réserve le droit d'annuler le concours si le nombre de dessins reçus n'était pas suffisant. Les participants seraient alors informés de la décision de l'organisateur.



NB : suivez la préparation et l'évolution du concours sur :

<http://salondulivrethenac.fr/>

---

<sup>i</sup> Le thème est très vaste et très vague pour permettre aux enfants de dessiner :

- Comment ils vivent en respectant l'environnement
- Comment ils voient leur environnement, et en parallèle comment ils aimeraient qu'il soit
- Une « Pub » incitant tout un chacun à respecter la « planète bleue »
- ...
- ...

<sup>ii</sup> La fiche d'inscription consiste à joindre au dessin (au dos ou sur une feuille jointe) les informations demandées dans l'article 4.

<sup>iii</sup> **Le format « A 4 » est impératif pour permettre une bonne numérisation du document !**

- <sup>iv</sup> 1° prix : une tablette numérique  
 2° prix : matériel de dessin  
 3° et 4° prix : livres